

CHARTRE BÉNÉVOLES

ATTITUDE

01.

Tu es garant.e de l'image de l'association Promodégel. Et aussi porte-parole de l'association et du projet. Attention, donc, à ne pas véhiculer des informations erronées. Adopte une attitude positive (bonne humeur, respect et sérieux) tout en assurant tes missions au mieux pour véhiculer une belle image du Moulin !

02.

Le bénévolat doit être exercé dans un cadre sécurisant pour toutes et tous. Nous ne tolérons pas les attitudes, propos et comportements inappropriés et/ou discriminatoires (racistes, sexistes, homophobes, transphobes, biphobes...) portant atteinte à l'intégrité d'une personne. Si tu es victime ou témoin d'un comportement inapproprié, dis-le nous sur signalement@lemoulinjura.fr.

Pendant les événements, tu peux aussi t'adresser à l'équipe salariée et aux agents de sécurité.

03.

Comme n'importe quel.le citoyen.ne, tu dois respecter la loi (interdiction de fumer, abus d'alcool, produits illicites). Chaque bénévole est donc invité.e à faire attention à ses limites et celles des autres.

04.

Chaque bénévole s'engage à respecter l'éthique et les valeurs de l'association, son organisation et son fonctionnement.

05.

Chaque bénévole s'engage à utiliser avec soin le matériel ou les biens qui lui sont confiés et à informer l'association en cas de perte ou de détérioration.

MISSIONS

01.

Une inscription sur le planning est un engagement ! Si tu t'inscris sur un poste, cela signifie que l'on compte sur toi et que ton absence peut poser des problèmes d'organisation... En cas d'indisponibilité ou de changements dans ton planning, préviens-nous au plus tôt !

02.

Faire des pauses oui, mais pas s'enfuir de son poste ! Si tu t'absente de ton poste, n'oublie pas de revenir aider tes camarades (qui souhaitent peut-être eux aussi faire une pause). Dans le même registre, il est appréciable qu'un.e bénévole seul.e en poste ne le laisse pas à l'abandon...!

03.

Plusieurs référent.e.s salarié.e.s et/ou bénévoles sont annoncé.es pour l'événement. En cas de difficultés ou de questions, il convient de s'adresser aux référent.es. Pour certains postes, des briefs et/ou formations sont annoncées sur le planning.

04.

La polyvalence dans les tâches et la solidarité sont les bienvenus : par exemple, on peut aider pour le rangement en fin de soirée ; on peut aider en cas d'affluence au bar ou à la billetterie.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'association travaille à réduire son impact environnemental et compte sur toi pour t'inscrire dans une démarche de Développement Durable en privilégiant le covoiturage et des moyens de transports alternatifs, en respectant les lieux, en participant activement au tri des déchets et à la réduction du gaspillage alimentaire.

Promodégel peut décider à tout moment de mettre fin à la collaboration d'un bénévole en cas de non-respect des consignes, de manque de respect vis à vis des autres bénévoles et de toute faute mettant en difficulté ou en danger l'association, les activités de l'association ou les membres de l'association.